



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction générale de la création artistique

2018-2019

Rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation

École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine

Théâtre

Table des matières

PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE PROCÉDURE.....	3
1. Rappel des préconisations.....	3
2. Prise en compte des préconisations.....	4
– A – INTRODUCTION : PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	5
– B – ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT Politiques et dispositifs communs, le cas échéant, à l'ensemble des formations.....	6
Domaine 1 : Formation et pédagogie.....	6
Domaine 2 : Recherche.....	7
Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation.....	7
Domaine 4 : Relation à l'étudiant.....	8
Domaine 5 : Inscription territoriale.....	9
Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale.....	10
– C – ANALYSE DU (DE CHAQUE) CURSUS DE FORMATION.....	11
DNSP C.....	11
1. Objectifs pédagogiques de la formation.....	11
2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation.....	11
3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.....	12
4. Données relatives à la formation.....	13
– D – CONCLUSION.....	14
1. Points forts.....	14
2. Points faibles.....	14
3. Avis global.....	14
4. Préconisations.....	14
ANNEXE.....	15
Groupe d'experts chargés de l'évaluation :.....	15
Date de la visite : 29 novembre et 21 décembre 2018.....	15
Personnes rencontrées :.....	15
contenu des enseignements et correspondance entre ce contenu, la structuration des enseignements et le référentiel DNSPC.....	16
1. Exercer son art d'interprète : élargir le champ de l'imaginaire.....	16
2. Développer et élargir ses capacités artistiques.....	16
3. Construire son parcours professionnel.....	17
4. Élargir et valoriser son champ de compétences professionnelles.....	17

PRÉCONISATIONS FORMULÉES LORS DE LA DERNIÈRE PROCÉDURE

1. Rappel des préconisations

Préconisations formulées dans le rapport d'évaluation 2013-2014 :

- Une école qui mérite de pérenniser ses désirs et ses objectifs sur le long terme.
- Mieux asseoir le partenariat avec l'université Bordeaux Montaigne.
- Engager le rapprochement avec le pôle supérieur Musique et danse.

Éléments précisés dans le courrier DGCA du 31 juillet 2014 :

Outre les recommandations figurant dans le rapport des experts (que vous aurez à mettre en œuvre), j'attire votre attention sur les préconisations suivantes issues de l'examen du dossier d'évaluation :

- rédiger un livret de l'étudiant (présentation du nouveau projet pédagogique, organisation du parcours sur 3 ans, intitulé et description des unités d'enseignement, noms des différents enseignants et intervenants, modalités d'évaluation, conditions d'obtention du DNSPC et de la licence délivrée par l'université partenaire...);
- renforcer le partenariat avec l'université Bordeaux Montaigne, en travaillant en particulier à l'adaptation du niveau de diplomation universitaire aux niveaux de diplômes acquis par les étudiants dans le même domaine ou un domaine connexe, comme dans d'autres écoles supérieures, en envisageant la manière dont les étudiants déjà titulaires d'une licence en Arts du spectacle pourraient intégrer un cursus de Master ;
- m'adresser dans les meilleurs délais (Sous-direction de l'emploi et de la formation) la convention de partenariat signée avec l'université.

Par ailleurs, le contrat quinquennal d'établissement fournira le cadre de réflexion et de mise en œuvre à moyen terme du développement de l'offre de formation de votre école sur trois points prioritaires :

- la mise en place de modules d'enseignement pour assurer la formation continue et la validation des acquis de l'expérience (VAE), obligation réglementaire liée à l'habilitation de l'établissement à délivrer le DNSP de comédien ;
- la poursuite, en termes de diversification et d'enrichissement de l'offre de formation, du rapprochement de l'EsTBA avec d'autres établissements d'enseignement supérieur; notamment avec le Pôle supérieur de musique et de danse de Bordeaux ;
- une réflexion à mener avec l'université de Bordeaux sur la perspective d'un Master adossé à la recherche dont il vous revient de définir les contenus.

Enfin, les membres de la CNH ont souligné la nécessité d'aborder, de façon systématique dans les enseignements, la question de la prévention des risques corporels.

Ce travail s'inscrira en cohérence avec les enjeux régionaux, nationaux et internationaux de structuration de l'enseignement supérieur et dans le contexte des évolutions législatives en cours.

2. Prise en compte des préconisations

La précédente habilitation a été délivrée au début du premier mandat de Catherine Marnas à la direction du CDN-TnBA et de l'école. Le rapport reconnaissait le bien-fondé et les perspectives constructrices d'un projet fort en devenir. La pérennisation de « ses désirs et de ses objectifs sur le long terme » s'est bel et bien accomplie, à travers le renforcement des axes envisagés, une recherche permanente d'enrichissement de la pédagogie, une grande attention portée au parcours des élèves. Ainsi, le partenariat avec l'université Bordeaux-Montaigne existe-t-il aujourd'hui pleinement, avec des interlocuteurs réellement impliqués et intéressés par le travail de l'estba. Ce partenariat fait l'objet de la convention attendue suite à l'habilitation 2013-2014. La perspective du Master n'est à ce jour pas concrétisée, mais elle reste un objectif, en fonction des profils des élèves qui seront recrutés pour constituer la cinquième promotion de l'estba (juin 2019).

Le rapprochement avec le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse s'est également renforcé et a donné lieu depuis 2016 à des « échanges de cours » entre les deux structures, portant sur les spécialités de chacune. De plus, quatre élèves du PESMD ont intégré l'équipe de création des *Comédies Barbares*, spectacle de sortie de la promotion 3 de l'estba (juin 2016), mis en scène par Catherine Marnas. La convention n'est à ce jour qu'annuelle et décrit les prestations de service que s'apportent mutuellement les deux établissements.

Le « livret de l'élève comédien.ne », préconisé dans le rapport 2013-2014, est distribué aux élèves, regroupant les informations sur la pédagogie, présentation et fonctionnement de l'école, partenaires, histoire du TnBA et de l'estba, informations pratiques sur la ville...etc.

Comme précisé dans l'auto-évaluation « à ce jour, l'estba n'a pas encore pu diversifier les voies d'accès ni élaborer de module d'apprentissage ou de VAE, tel que le préconisait le précédent rapport d'évaluation. » L'estba a privilégié la mise en place d'un programme « Égalité des chances » esquissé en 2018 et se renforçant à la rentrée 2019.

Depuis 2014, l'estba s'est ouverte à des établissements d'enseignement supérieur proches (le PESMD, l'université, l'école nationale d'architecture de Bordeaux, etc), ou plus lointaines, comme l'académie de l'Union, école supérieure de comédien de Limoges, l'école supérieure de comédien de Madrid – ou encore la perspective d'un partenariat avec le Japon : l'offre de formation à l'estba ne cesse de s'enrichir et de s'ouvrir à d'autres pratiques, d'autres enseignements.

Enfin, deux stages consacrés à l'électricité et à la prévention des risques (sauveteur-secouriste) répondent à l'attente de sensibilisation aux risques du métier préconisée dans le rapport 2014.

Pour synthétiser, les préconisations émises en 2014 ont été suivies pour la grande majorité d'entre elles. Certains points restent à consolider ou aborder (VAE notamment), mais l'école a parfois préféré développer des axes parallèles non moins intéressants. Nos interlocuteurs se sont montrés ouverts, à l'écoute, désireux de connaître d'autres perceptions de l'école, de la pédagogie, de l'enseignement afin d'y réfléchir encore, d'améliorer, de questionner sans cesse l'application du projet défini par Catherine Marnas en 2014.

– A –
INTRODUCTION :
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Offre pédagogique de l'établissement dans le domaine artistique :

Diplôme National Supérieur Professionnel de Comédien

L'éstba est une association loi 1901 créée le 28 février 2008 ; elle est dirigée depuis 2014 par Catherine Marnas, également directrice du Centre dramatique national de Bordeaux (TnBA) ; la direction pédagogique est assurée par Franck Manzoni, la coordination par Emmanuelle Delprat, l'assistanat à l'administration par Chloé Sireyx, ces trois postes pour 2,2 ETP, plus un temps régie générale par Bernard Schoenzetter (poste CDN). Les charges du volume d'emplois se répartissent presque équitablement entre le personnel permanent (162 200 €) et les intervenants (136 678 €) dans le prévisionnel 2018 ; les perspectives 2019 font état d'une quasi égalité (161 200 € et 163 400 €). Le poste de direction pédagogique est calibré à ½ temps depuis l'arrivée de Franck Manzoni (2016), afin de moduler ses heures en fonction de ses contrats de comédien. Les charges de l'ensemble des emplois (au total 316 883 € en 2018) représentent près des deux tiers du budget de fonctionnement (483 339 €, hors valorisations) : la priorité est donnée à l'enseignement. Le budget est équilibré mais tendu : sans l'apport en nature du TnBA (salaire de la directrice, quelques heures de techniques non refacturées, ainsi que le travail de comptabilité), l'éstba serait davantage contrainte sur des salaires non dévolus à l'enseignement.

La gouvernance est assurée par une assemblée générale et un conseil d'administration, composé des mêmes 10 membres de droits, 8 membres associés. À ces instances s'ajoutent un conseil pédagogique (se réunit chaque fin de trimestre pour évaluer les évolutions de l'enseignement et des élèves), un conseil de discipline (se réunissant si besoin – à ce jour convoqué une seule fois au cours de la promotion 2) et, à partir de juin 2019, un comité pédagogique consultatif ouvert à des professionnels du spectacle, de l'enseignement, de la recherche : il sera chargé d'émettre des avis sur la formation initiale et proposer des orientations pour les futurs cursus. À ce jour, trois promotions sont sorties de l'éstba, soient 41 élèves diplômés depuis 2010 à l'issue des promotions uniques de 14 élèves (à l'exception de la première qui n'en comptait que 13 en fin de cursus). La parité est respectée dans la composition des promotions. Les locaux sont mis à disposition par le TnBA : 3 studios de travail, 2 bureaux, 1 bibliothèque, 1 salle de réunion ; les 3 salles de spectacle du TnBA en fonction de la programmation, dont le « studio de création » (véritable petite salle de spectacle) du CDN sur lequel l'éstba a un accès prioritaire, en particulier pour les stages.

Quant aux missions, orientées par celles du service public, elles s'inscrivent dans le cadre de la Plate-forme pour l'enseignement supérieur théâtre, respectant la nomenclature établie par le ministère de la culture sur le DNSPC, travaillant en réseau avec les établissements équivalents en France, en recherche de partenariat avec d'autres types d'enseignement supérieur à Bordeaux, avec les conservatoires de Nouvelle-Aquitaine et quelques établissements d'enseignement supérieur théâtre à l'étranger.

– B –
**ANALYSE DU FONCTIONNEMENT
DE L'ÉTABLISSEMENT**

Politiques et dispositifs communs, le cas échéant, à l'ensemble des formations.

Domaine 1 : Formation et pédagogie

L'établissement forme, tous les trois ans, une seule promotion de 14 élèves au DNSPC. L'ensemble des trois années de formation se répartit entre cours récurrents, le matin (chant, technique vocale, aikido, enseignement universitaire, atelier chorégraphique, cours d'interprétation...) et stages pratiques, l'après-midi. Les cours du matin sont dispensés par l'équipe pédagogique régulière et attachée à l'école, alors qu'il est fait appel à des professionnels du spectacle vivant (et, plus rarement à des universitaires) pour les ateliers de l'après-midi. Tous les ateliers se concluent par une présentation publique sauf avis contraire du maître de stage.

Lors de la première année, les fondamentaux de l'acteur sont revisités.

La deuxième année propose un approfondissement de l'art de l'acteur, dans une exigence supplémentaire. C'est aussi l'année où toute la promotion migre à l'étranger pendant un mois (en 2018, les élèves sont partis à Madrid).

La troisième année professionnalise les élèves : l'acteur-créateur est au cœur de la pensée pédagogique. En autonomie, ils réalisent des formes spectaculaires (Cartes Blanches), qui sont présentées au public plusieurs soirs consécutifs. Manière d'expérimenter, au sein de l'école, la loi de la série (de représentations).

Par ailleurs, certains stages donnent lieu à des présentations publiques, conçues elles aussi sur le mode de la série (trois soirs consécutifs).

Enfin, un spectacle de création clôt systématiquement les trois années de formation. Pour cette promotion, la mise en scène de celui-ci est confié à Sylvain Creuzevault, artiste associé à l'Odéon. Les élèves joueront le spectacle à Bordeaux (au TnBA), à Paris (à l'Odéon) et à Eymoutier (dans le cadre du festival dirigé par Sylvain Creuzevault).

La formation sur trois ans est extrêmement cohérente : les élèves sont mis au contact de différentes dramaturgies (allant du répertoire aux plus contemporaines) ; de différentes théâtralités (incluant les écritures de plateau et le théâtre documentaire) et d'une grande diversité de professionnels de la scène. Pour preuve du caractère innovant de la formation, on citera comme exemple la manière singulière dont l'enseignement de l'Anglais a été mis en place pour la promotion 4. Imposé par le Ministère, l'enseignement de la langue vivante s'est traduit ici par une invitation à jouer en Anglais. Sous la direction de Stuart Seide, les élèves ont, un mois durant, traversé l'œuvre de Beckett dans une autre langue que la leur. Ainsi ont-ils pu mesurer l'impact de la musicalité d'une langue sur le corps.

Innovant et structurant, en phase avec la création contemporaine, un partenariat avec Théâtre Ouvert vise à mettre les élèves de l'établissement en lien avec les écritures contemporaines : durant les trois années de formation, à travers des lectures guidées (par Pascale Gateau de Théâtre Ouvert) de manuscrits ou autres textes très contemporains ; puis à l'issue d'un travail de 15 jours à l'École Pratique des Auteurs de Théâtre (EPAT) avec un metteur en scène et en présence de l'auteur, les élèves présenteront une lecture à Théâtre Ouvert le 8 mars 2019. Un contact pris avec la Maison Antoine Vitez donnera aux prochains élèves de l'établissement un accès systématique à toutes les traductions.

L'établissement a le privilège de s'inscrire au cœur d'un Centre Dramatique National. Les élèves sont totalement intégrés à la vie du théâtre et bénéficient d'un accès permanent à l'outil. L'équipe administrative et technique du CDN apporte un soutien aux travaux de l'école : les permanents, par exemple, sont mobilisés pendant les Cartes Blanches des élèves. Pour autant, l'école ne fonctionne pas en vase clos. Au contraire, elle est ouverte sur la cité et ses problématiques. Des lectures sont organisées dans différents organismes à Bordeaux, des ateliers sont mis en place en prison, et un travail de création en lien avec la Cimade (association d'accueil de migrants) est déployé sur les trois années de formation de la promotion actuelle. L'école a le souci de former des acteurs conscients de leur responsabilité citoyenne d'artistes.

Il est à noter que l'équipe pédagogique permanente, dont la direction est assurée par Franck Manzoni, est particulièrement impliquée. Leur priorité est de suivre les élèves dans leurs parcours artistiques, mais aussi sur le plan personnel. Nous y reviendrons.

Domaine 2 : Recherche

Tout au long de la formation, les élèves sont mis en contact avec le monde de la recherche. Ils suivent des cours donnés par les enseignants-chercheurs de Bordeaux-Montaigne le mercredi matin. Ce sont ces enseignements qui leur permettront de valider une Licence d'Arts du spectacle. Pour ceux qui auraient déjà validé la Licence à leur entrée dans l'école, un projet de Master est en cours de construction. Par ailleurs, il est prévu qu'un enseignant-chercheur soit nommé dans l'école à compter de septembre 2019. Celui-ci aura pour missions de délivrer un enseignement d'Histoire du théâtre, et de suivre, dramaturgiquement, les projets de recherche de chaque élève.

Enfin, l'éstba organise chaque année la mise en place de quatre stages théoriques qui font partie du cursus de l'école et de la licence. Ces stages intègrent directement les enseignements évalués et notés en tant qu'ECTS. Ils sont obligatoires, pensés en parallèle des stages pratiques et suivis par les responsables pédagogiques de l'UFR Humanités-Arts : ainsi Olivier Neveux, professeur en études théâtrales à l'ENS-Lyon, a-t-il assuré la direction de deux stages, sur Jean Genet, et sur le théâtre politique, précédant le stage pratique sur les Paravents mené par Jean Boillot ; Tiphaine Karsenti, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, a assuré un stage autour des Tragiques grecs, précédé d'un stage pratique dirigé par Bénédicte Simon sur le chœur antique ; etc.

La volonté de Catherine Marnas, directrice de l'école, est de former des acteurs sensibles à la dramaturgie et conscients de l'importance de la recherche dans tout processus de création. L'idée est qu'ils deviennent non seulement des interprètes de talent, mais aussi des créateurs autonomes, auteurs d'un discours articulé sur le monde.

Domaine 3 : Pilotage et gouvernance de l'établissement et de l'offre de formation

L'éstba est dirigée par Catherine Marnas, par ailleurs directrice du CDN de Bordeaux. La direction pédagogique est assurée par Franck Manzoni, et la coordination des études par Emmanuelle Delprat.

Catherine Marnas et Franck Manzoni, collaborateurs de longue date, travaillent en osmose. Ensemble, ils créent la grille des enseignements, choisissent les intervenants qui les dirigent, et accompagnent l'ensemble des travaux réalisés au sein de l'école. Ils assurent un suivi constant des élèves et sont à leur écoute pour toute difficulté, y compris celle qui pourrait dépasser le strict cadre de la formation artistique. Emmanuelle Delprat, quant à elle, organise la vie des élèves en formation. Son expertise en termes d'administration lui permet de trouver des financements pour les différents projets de l'école et de travailler à la mise en réseau de l'établissement (rédaction et mise en place des conventions de partenariats notamment).

Plusieurs instances pédagogiques sont en place au sein de l'éstba :

1/ un comité pédagogique consultatif (en cours de construction). Il se réunira annuellement pour émettre des conseils et orienter la pédagogie.

2/ un conseil pédagogique : il se réunit trois fois par an. Il est composé de Catherine Marnas, Franck Manzoni et Emmanuelle Delprat, d'enseignants permanents de l'école, et associe les délégués étudiants. Sa mission est de dresser le bilan du trimestre écoulé, de revenir sur d'éventuelles difficultés et de débattre de la progression de chacun des étudiants.

Concernant l'évaluation, plusieurs dispositifs sont mis en place au sein de l'école :

1/ les élèves sont évalués par les intervenants à l'issue de chaque stage (sous la forme de fiches conçue comme une liste d'objectifs à atteindre). Une transmission des fiches est prévue : ainsi chaque nouvel intervenant a un aperçu de l'historique des parcours de chacun.

2/ les intervenants sont évalués par les élèves (sous forme de fiches, transmises à la fois à la direction et aux intervenants eux-mêmes).

Cette pratique d'un dialogue autour de la pédagogie crée tout à la fois une relation de confiance entre professeurs et élèves, et une responsabilisation des comédiens en formation. Ils sont parties prenantes des orientations pédagogiques, leurs besoins sont toujours entendus, et peuvent avoir des répercussions sur l'organisation des cours.

Après avoir proposé des stages à des publics socialement défavorisés deux années de suite (2017 et 2018), l'éstba ouvrira un cursus « Égalité des chances » à la rentrée 2019. Il s'agit d'une classe préparatoire intégrée qui formera 6 à 12 élèves par an (à raison de 1 000 h d'enseignement sur l'année), l'école prenant en charge la totalité des coûts, pour 24 h de cours par semaine. L'équipe de direction souhaite créer un lien entre les élèves du programme « Égalité » et les élèves de l'école. Des stages seront mutualisés entre les deux parcours, et un partage réciproque d'expériences sera rendu possible par le biais d'un système de parrainage des élèves entre eux. Une demande d'agrément sera déposée au ministère de la culture et le partenariat avec l'université sur cette classe est en cours de construction.

Suite à la visite des experts en 2014, l'école a entrepris différents travaux de réaménagement de ses espaces :

- 1/ les studios de répétition ont été rafraîchis,
- 2/ la bibliothèque des étudiants a été agrandie et réaménagée,
- 3/ une cuisine ou salle de convivialité a été créée,
- 4/ le studio de création (l'une des trois salles permanentes du CDN) a été mis à disposition des ateliers de l'après-midi.

Ainsi, la gouvernance de l'école, son organisation administrative, l'équipe pédagogique, le suivi des élèves, les locaux et équipements sont-ils en grande cohérence avec le projet stratégique, pédagogique, dans une qualité d'écoute et d'accompagnement relevé par les élèves eux-mêmes et par des intervenants extérieurs.

Le dialogue social au sein de l'éstba est simple, fluide, respectueux. L'équipe étant réduite à 3 salariés, l'équipe du CDN constitue un point d'appui non négligeable pour l'école : proximité de personnel technique, administratif, de fonds de costumes et accessoires, etc. Une grande fluidité existe entre les deux entités, un grand respect aussi des places de chacun. Un système de refacturation bien cadré du CDN vers l'école régularise les interventions. Il est toutefois clair que la totalité des apports du CDN ne peuvent entrer dans le budget de l'éstba : sans l'implication et l'intérêt réels que les membres du TnBA portent à l'enseignement – via le projet de Catherine Marnas – l'école aurait moins de souplesse de travail et moins de capacité en termes techniques et comptables.

Domaine 4 : Relation à l'étudiant

On l'a dit, les élèves de l'école bénéficient d'un suivi personnalisé remarquable. Ce qui n'entrave pas, cependant, leur apprentissage de l'autonomie, garanti notamment par des mises en situation professionnalisantes dès la deuxième année de formation.

Outre l'accompagnement artistique de l'élève, l'équipe assure un « suivi de vie », qui inclut un regard porté sur leur santé physique, psychique, et situation sociale. Pour garantir à chaque élève la prise d'au moins un repas chaud par jour, l'éstba a conclu un accord avec la ville : celle-ci finance le déjeuner des élèves tout au long des trois années de formation. Il est pris au Conservatoire, situé en face de l'école. Une séance d'ostéopathie par an pour chacun est intégrée au cursus des étudiants, à fixer en fonction des besoins de chacun.

Par ailleurs, l'école engage les élèves sur les postes d'ouvreur du CDN et leur assure ainsi un revenu régulier. Les dossiers de demandes sociales des élèves sont rédigés avec les permanents de l'école (dossiers d'APL en particulier) ; et tous les efforts sont faits pour réduire au maximum les frais engagés par les candidats lors du concours d'entrée dans l'école (on demande notamment aux abonnés du CDN d'héberger les candidats de passage à Bordeaux pour les auditions).

La parité des élèves est systématique dans chaque promotion ; celle des intervenants est recherchée sur l'ensemble des intervenants durant les trois années de formation. La diversité des profils d'élèves passe par la mise en place d'une classe préparatoire intégrée « Égalité des chances », à partir de la rentrée 2019-2020 (cf. domaine 3).

L'éstba a mis en place un système d'insertion sur 3 ans (de type JTN), accompagné d'un fonds (50 000 €/an) abondé par le conseil régional et travaille à cette insertion en créant des liens avec des CDN disposant d'un dispositif destiné aux jeunes comédiens (voir plus loin domaine 6).

Un contact permanent, peu formalisé mais vivant, existe avec tous les anciens élèves : la fête des 10 ans de l'école a permis d'en réunir un grand nombre. Une enquête est en cours, envoyée à toutes les promotions sorties, afin de mieux cerner les parcours. Le bilan sera connu d'ici la fin de l'année scolaire. Les anciens ne restent pas nécessairement dans la région (ils sont pour la plupart d'entre eux originaires d'ailleurs), mais reviennent facilement sur des temps courts à l'école, rencontrer les enseignants, la direction, demander conseil, voir les travaux des élèves, faire passer des auditions : certains artistes d'anciennes promotions engagent leurs successeurs. Le fichier reste néanmoins actif et est proposé à d'autres créateurs en recherche de comédiens, auxquels des auditions au sein de l'estba sont proposées. L'estba envisage de mettre en place un accompagnement plus spécifique autour des castings de cinéma, notamment via l'Agence Livre-Cinéma-Audiovisuel de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Domaine 5 : Inscription territoriale

Le projet pédagogique de l'estba l'amène à tisser des liens avec différents types de structures du territoire, à commencer par l'Université Bordeaux-Montaigne (UBM), déjà largement évoquée : construit sur une dynamique de réciprocité, le partenariat respecte les engagements liés aux accords de Bologne (relatifs à la licence, qui pourrait s'enrichir d'un cursus de master selon le profil des recrues 2019), mais il concerne aussi, réciproquement, certains étudiants de l'université, parfois intégrés aux stages au sein de l'estba. La classe « égalité des chances » pourrait donner lieu à un nouvel accord visant à proposer l'accès à un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires); le recrutement d'un enseignant-chercheur au sein de l'estba se fera en lien avec l'université. L'accès au CROUS est garanti par ce lien avec l'UBM. Par ailleurs, l'UBM fait appel à Franck Manzoni comme intervenant pour assurer les stages de pratique aux élèves de Master : ce choix témoigne d'un dialogue construit et d'une relation de confiance entre les deux entités.

Un autre partenariat pérenne et multiple existe avec l'Institut international de l'image et du son (3iS) : les étudiants, de part et d'autre, apprennent ensemble et dans un cadre bien construit par les deux écoles, le jeu face à la caméra – la manipulation de la caméra / le jeu au micro – le travail du son. Le projet *Les Accueillants*, en partenariat avec la Cimade, se structure avec 3iS, créant des synergies nouvelles sur la métropole bordelaise.

L'estba travaille avec trois autres établissements d'enseignement de la métropole : le Pôle d'enseignement supérieur musique et danse (« échange de cours », interventions des enseignants sur des projets et axes définis, engagement d'étudiants musiciens dans un spectacle de l'estba, etc.) ; l'École supérieure des Beaux-arts de Bordeaux (scénographie). Enfin, le Conservatoire à Rayonnement régional de Bordeaux-Aquitaine tient une place particulière ici, puisque son enseignement est à l'origine de la création de l'estba. Les postes d'enseignants, transférés du CRR vers l'école supérieure, ont peu à peu été repris par l'estba (subvention supplémentaire de la ville). Le dernier le sera à l'horizon 2020, au départ de Françoise Colomes. Par ailleurs, l'estba propose des journées-découverte aux élèves en Cycle d'Orientation Professionnelle (COP) au CRR, quelques journées de répétition, ainsi que les temps de rencontre entre élèves et équipes artistiques présentes au CDN. Une réflexion est menée pour prolonger le partenariat autour de la classe « égalité des chances ».

Le travail avec la Cimade (centre d'accueil des migrants et réfugiés), largement évoqué ici, témoigne d'une double volonté : accompagner les élèves dans une réflexion sur leur place de citoyen ; approcher le travail d'un.e comédien.ne qui soit force de proposition, engagé dans le processus de création, constructeur d'un travail collectif, en question sur la place du public – et en capacité de médiation. Construit sur les trois années de la promotion actuelle, en cinq phases de travail bien ciblées, le partenariat précise et cadre les objectifs de chacune des entités.

Outre ces partenariats forts et inscrits dans la durée, l'estba assure une présence territoriale en participant à des événements locaux : ouverture de la Cité du vin, avec des propositions de lectures en lien avec le thème, participation à la Nuit des Musées, accords avec l'Opéra de Bordeaux en demande de lectures ouvertes au public, participation des élèves de l'estba à des mises en espace de textes d'auteurs vivants sélectionnés par des comités de lecture professionnels, lectures publiques dans les médiathèques. L'estba a su aussi faire appel à l'Institut Cervantes de Bordeaux lorsque les élèves ont eu besoin de cours d'espagnol.

Enfin, les élèves de l'estba sont sensibilisés à la direction d'ateliers de pratique amateur durant leur cursus à travers des prises en charge encadrées d'atelier (comme cela a été le cas pour la 4^e promotion avec les personnes accueillies par la CIMADE) et des modules et stages spécifiques sur le sujet au cours du cursus. Par la suite, des directions d'ateliers en collège, lycée, hôpital, maison d'arrêt, etc. sont proposés aux élèves sortant de l'estba. Ils sont mis en autonomie après un temps de transmission assuré par l'un des artistes de l'équipe de Catherine Marnas.

Les élèves de l'estba sont mis en lien avec différentes composantes du tissu culturel, associatif, éducatif du territoire, à travers des approches multiples, adaptées à leur cursus et structurées dans leur apprentissage. Ils acquièrent ainsi les outils du métier de comédien.ne, tel qu'il existe aujourd'hui, et tel que le conçoit le projet de l'estba : une « école ouverte sur le monde », empreinte de diversité « qu'elle soit sociale, géographique ou culturelle », dans une grande perméabilité avec son environnement.

Domaine 6 : Dynamiques nationale et internationale

Au cours de leurs études, les élèves de l'estba rencontrent différents types de structures et de projets au-delà du territoire girondin. Partageant un stage avec les élèves de l'Académie de l'Union (École supérieure professionnelle de théâtre du Limousin), ils confrontent les pédagogies et créent leur propre paysage professionnel, en fréquentant leurs pairs et futurs « collègues ». L'Académie de Limoges organise chaque année un festival des écoles, auquel participera l'estba en 2019.

Prenant appui dans la région Nouvelle-Aquitaine, le lien avec la compagnie Le Singe, dirigée par Sylvain Creuzevault et établie à Eymoutiers (ex-Limousin) permettra aux élèves de la 4^e promotion de jouer le spectacle de fin d'études au Théâtre de l'Odéon – Paris. Malgré l'arrêt du Festival des Écoles du Théâtre public (qui se tenait tous les ans au Théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie de Vincennes), la direction de l'estba cherche à faire rayonner le spectacle de fin d'études au-delà de Bordeaux. Cette année 2019, les élèves de l'estba auront deux fois l'opportunité de travailler à Paris, d'être ainsi vus par davantage de professionnels et un public varié : avec la mise en scène de S. Creuzevault d'un texte autour de l'adolescence, s'appuyant sur les écrits de Dostoïevski et à travers l'achèvement du travail de trois années mené avec Théâtre Ouvert (qui a vocation à se renouveler avec la prochaine promotion). Les élèves de l'estba seront accueillis durant deux semaines à l'École Pratique des Auteurs de Théâtre (EPAT) pour y travailler, comme toute autre compagnie professionnelle accueillie dans ce dispositif, un texte encore en travail. Le choix, fait en commun entre T.O. et l'école (enseignants et élèves) s'est porté sur l'auteur béninois Sedjiro Wandsou, qui sera questionné dans sa mise en travail au plateau par le metteur en scène Simon Deletang.

Au niveau national encore, la direction de l'estba sollicite différents directeurs de CDN porteurs de dispositifs d'insertion professionnelle, afin de faire connaître chaque promotion et donner à chaque élève la possibilité d'une suite solide et immédiate des études. Cela a été le cas avec le CDN de Tours, via le Jeune Théâtre en Région Centre (JTRC) qui a intégré 2 sortants de l'estba dans l'actuelle promotion de JTRC, composée de 5 comédiens issus d'écoles supérieures. Cela sera le cas à l'issue de cette promotion, avec le CDN de Dijon qui intégrera 4 jeunes issus de l'estba dans sa prochaine vague de contrats de professionnalisation, intégrant des jeunes issus d'écoles supérieures qui « participent aux créations du Centre dramatique, partent en tournée et continuent de se former à travers cette expérience de la scène, de stages et la découverte du fonctionnement d'une maison de création » (site du CDN Dijon).

Quant à la dynamique internationale, elle est l'un des axes du projet de Catherine Marnas. Elle se concrétise d'une part par une approche vivante de la langue anglaise (cf. Domaine 1) et surtout par un partenariat systématique pour chaque promotion avec une structure du spectacle vivant à l'étranger. La promotion 2 a travaillé au Berliner Arbeiter Theater (BAT, dont Catherine Marnas est une ex élève), durant un mois ; la promotion 3 est partie un mois en Argentine en février 2015, pour approcher différents artistes argentins de la scène, dont un metteur en scène venu ensuite en juin à l'estba créer un spectacle avec les élèves ; la promotion actuelle a séjourné durant un mois à Madrid, après que la directrice de la compagnie qui les accueillait ait préparé avec eux à Bordeaux le travail sur Calderon ; la prochaine promotion devrait rester un mois au Japon, durant sa seconde année d'étude (2021). Le projet est en cours de construction ; l'estba est accompagnée par la fondation franco-japonaise Sasakawa.

– C –

ANALYSE DU (DE CHAQUE) CURSUS DE FORMATION

DNSP C

1. Objectifs pédagogiques de la formation

La formation se déroule sur trois ans. La progressivité des enseignements est évidente, même si la structure globale reste la même tout au long du cursus (cours récurrents le matin ; stages pratiques l'après-midi).

Progressivité des enseignements : Après avoir revu les fondamentaux de l'art de l'acteur, les élèves sont initiés aux formes plus singulières de présence et d'écriture scéniques. L'exposition au public se fait de façon progressive. Les premiers ateliers ne sont pas toujours ouverts aux spectateurs alors qu'en troisième année, tous le sont. La notion d'autonomie gagne en importance au fil de la formation. En troisième année, les élèves prennent en charge seuls, la création de formes spectaculaires dont ils assurent la mise en scène et l'interprétation (parfois même, l'écriture). Les objectifs de la formation semblent clairs pour les élèves. D'autant que des réunions régulières sont organisées avec l'équipe pédagogique. Celles-ci fournissent l'occasion aux élèves de dresser le bilan des différents enseignements, et même de proposer d'éventuels infléchissements au programme pédagogique initialement conçu.

L'école suit les évolutions du marché de l'emploi et s'y adapte. Pour preuve la mise en place d'un stage sur le casting (cinéma) dirigé par Zabou Breitman, ou le développement d'un atelier de jeu face à la caméra, sur les trois années.

Débouchés en matière de métiers et poursuite des études : voir B4.

2. Organisation et modalités pédagogiques de la formation

L'organisation et le contenu du cursus de l'estba correspondent aux exigences des référentiels figurant dans l'arrêté du 1er février 2008 relatif au diplôme national supérieur professionnel de comédien de théâtre.

Les élèves de l'estba suivent également deux formations qui leur permettent d'obtenir la certification de sauveteur secouriste du travail (SST) et l'habilitation électrique (indice B0/H0), en réponse aux préconisations du rapport d'habilitation précédent. La proximité permanente avec l'équipe technique du TnBA est également facteur d'apprentissage en matière de réglementation et manipulation d'équipements scéniques.

Contenus des divers cours hebdomadaires (qui se déroulent le matin, dans l'école) : interprétation, danse, chant/voix, rythme, aikido, culture générale (histoire du cinéma, histoire du théâtre arabe).

Contenus des cours hebdomadaires (qui se déroulent le mercredi matin, à l'université) : histoire du théâtre, dramaturgie, anthropologie.

L'estba est partenaire de Bordeaux-Montaigne, université qui délivre la Licence d'Arts du spectacle aux élèves de l'école (département Arts, UFR Humanités). Pour les élèves déjà licenciés, un Master est en cours d'élaboration. Si les élèves de l'école sont donc amenés à fréquenter l'université, la réciproque existe : deux étudiantes du master « Expérimentations et Recherches dans les arts de la scène » participent au projet Les Accueillants (autour de la Cimade de Bordeaux).

Les élèves s'acquittent des frais de scolarité relatifs à l'inscription à l'université et bénéficient, ce faisant, d'un accès aux infrastructures de l'établissement (Crous, bibliothèque, gymnase...).

Exemples de stages pratiques (qui se déroulent l'après-midi, dans l'école) : Beckett en Anglais, le monologue, le masque neutre, l'écriture de plateau, Jouer Dostoïevski, etc.

Chacun de ces stages est encadré par un professionnel du monde de la scène et a pour objectif de professionnaliser les élèves de l'estba.

L'école ne propose pas de stage individuel dans une structure extérieure : selon l'un des trois axes majeurs du projet d'enseignement de Catherine Marnas, la pédagogie de groupe est largement favorisée. Ainsi, les stages sont-ils suivis de façon collective, par le groupe dans son entièreté, dans un dialogue ouvert entre équipe de direction et élèves.

Pratique pédagogique innovante : cours en Anglais (cf. supra) ; projet Les Accueillants avec la Cimade, Christophe Reichert (réalisateur), l'école d'art 3IS et le master Expérimentation et recherche de l'UBM ; immersion dans une structure du spectacle vivant à l'étranger ; travail sur l'acteur face à la caméra et / ou travail sur le son.

L'estba n'a pas, à ce jour, mis en place de Validation des Acquis de l'Expérience pour l'obtention du DNSPC ; les principes fondamentaux de l'enseignement dispensé à l'estba (le travail sur le corps, la pédagogie de groupe, une approche « supranationale ») semblent peu adaptés à ce type de validation. En revanche, l'estba tente de répondre à la question de la diversité des parcours d'apprentissage en mettant en place le programme « égalité des chances », sous forme de classe préparatoire à la rentrée 2019.

Modalités pédagogiques :

Accès à l'école : Les candidats, âgés de 18 à 25 ans, doivent être titulaires du baccalauréat et avoir suivi au moins une année de formation initiale au théâtre. L'école peut accorder des dérogations pour des candidats non titulaires du baccalauréat, tout en leur proposant les conditions nécessaires à l'obtention de ce diplôme avant la fin du cursus, s'ils étaient acceptés à l'estba.

Depuis 2017, un travail de communication a été mené : les réseaux sociaux sont devenus un espace de relai des informations sur l'école et sur son concours. Notons également que le CDN et l'estba ont mutualisé certains supports de communication.

À l'estba, le DNSPC est proposé en formation initiale (180 ECTS). Le diplôme se valide sous le régime du contrôle continu (pas d'examen final). Un livret de l'élève/étudiant archive l'ensemble de sa scolarité (retours des professeurs et des intervenants sur le travail conduit). Il est mis à jour de façon trimestrielle par la directrice et le directeur pédagogique, et remis à l'élève trois fois par an.

Les cours suivis à l'université donnent lieu à des épreuves écrites et/ou orales (devoir en temps limité et devoirs en temps libre), pour lesquelles la moyenne de 10/20 est requise.

3. Suivi de l'insertion professionnelle des diplômés

L'équipe pédagogique accorde une grande importance au devenir des élèves qu'elle a formés. En un sens, on peut dire qu'elle a le souci de les préparer à la sortie dès la première année du cursus. C'est une des raisons pour lesquelles elle les initie aux réalités du spectacle vivant (cours sur le montage de projets, sur l'administration de compagnies...) en plus de les former aux techniques de l'acteur.

Notons que l'estba possède un fonds d'insertion professionnelle dont le principe est de soutenir l'embauche des élèves issus de sa formation. Le fonds existe depuis 2010 et est financé par la région Nouvelle-Aquitaine. Les projets éligibles à une aide du FIP doivent répondre à certains critères, et avoir été sélectionnés par la commission qui le pilote.

Outre ce fonds dédié, l'estba engage des liens avec une série de dispositifs conçus pour favoriser l'insertion des jeunes comédiens : l'Académie de la Comédie-Française, la troupe du JTRC (CDN de Tours), l'Atelier du TNT (CDN de Toulouse) et celui du CDN de Dijon. Nous savons d'ores et déjà qu'en 2019, Benoît Lambert engagera quatre acteurs issus de la promotion 4 de l'ESTBA dans la troupe du Théâtre Dijon-Bourgogne. Autant dire que les résultats de cette politique tournée vers l'insertion sont bons : bien qu'il n'existe pas encore de statistiques officielles permettant de mesurer le taux d'insertion, il est à parier que, sur la promotion 3, celui-ci avoisinera les 80 % (cf B4 & B6).

Le suivi des élèves sortants n'est toutefois pas entièrement structuré ; cette structuration, en cours via un questionnaire, permettra de connaître le parcours des « anciens » et sans doute de créer des liens plus forts avec les promotions à venir.

4. Données relatives à la formation

- Volume horaire annuel : entre 1400 et 1500 heures
- Volume horaire hebdomadaire : 39 h + travaux en autonomie dans les périodes de cartes blanches
- Répartition ECTS / UE :

Inscrit dans la convention avec l'UBM :

Au premier semestre :

- o LAT5E11 « Histoire du théâtre 5 » (4 ECTS)
- o LAT3E12 « Histoire des textes 5 » (2 ECTS)
- o LAT5E32 « Anthropologie et sociologie de la culture » (3 ECTS)

Au second semestre :

- o LAT6Y2 « Droit et économie du spectacle » (4 ECTS)
- o LAT6E41 « Atelier » (3 ECTS)
- o LAT6E42 « Séminaire » (3 ECTS)

Ces ECUE représentent 19 ECTS pour l'année 2018-2019. L'Université s'engage donc à valider les enseignements pratiques et techniques dispensés au sein de l'estba à hauteur de 41 crédits ECTS pour l'année 2018-2019.

Les 41 ECTS restant pour chaque année de licence, sont validés au sein de l'estba à travers les cours fondamentaux et technique du matin + stages pratiques et théoriques des après-midi.

– D – CONCLUSION

1. Points forts

Le suivi personnalisé des élèves pendant leur cursus et dans les 3 années d’insertion professionnelle, puis dans leurs parcours.

Une structuration de l’enseignement bien établie, qui laisse toutefois place à des ajustements que les élèves pourraient demander.

Un directeur pédagogique largement en activité.

Une école inscrite dans un CDN.

Le rapport avec l’étranger, à travers l’apprentissage des langues – y compris dans le jeu et les stages longs dans d’autres pays avec des metteurs en scène locaux sur des projets définis, avec un retour des travaux présenté à l’estba.

2. Points faibles

Une difficulté à proposer une pratique de spectateur d’autres disciplines du spectacle vivant, qui tient à deux facteurs :

- la densité de l’enseignement cumulée aux emplois d’ouvriers, laissant peu de soirées disponibles ;
- le paysage du spectacle vivant à Bordeaux et agglomération, où aucune scène nationale n’est implantée.

3. Avis global

L’enseignement dispensé à l’estba est d’une grande cohérence ; il témoigne d’une réflexion profonde et permanente sur la pédagogie et propose aux étudiants une approche riche et ouverte du métier de comédien.

4. Préconisations

Poursuivre l’élargissement des enseignements vers le théâtre de geste, la marionnette, le conte, etc.

Bien mesurer et encadrer la question d’évaluation des intervenants par les élèves.

Poursuivre la mise en place d’un suivi des anciens de l’estba (en cours).

Envisager la mise en place de la VAE ; ce travail, qui réclame un lourd investissement en temps, peut utilement trouver une mutualisation de moyens dans la concertation et la mise en cohérence avec le réseau des écoles supérieures de théâtre.

Poursuivre le projet avec l’Agence Livre Cinéma Audiovisuel de la Région afin de proposer aussi des parcours dans le milieu de l’image et du son, actif en Nouvelle-Aquitaine.

ANNEXE

Groupe d'experts chargés de l'évaluation :

Enseignant universitaire : Madame Leïla ADHAM

Responsable du Master professionnel dramaturgie – Université de Poitiers

Personnalité qualifiée : Monsieur Marc ERNOTTE

Comédien, enseignant au CRR de Paris

Inspecteur DGCA : Madame Annabel POINCHEVAL

Inspectrice de la création artistique, collège théâtre.

Date de la visite : 29 novembre et 21 décembre 2018

Personnes rencontrées :

Nom et prénom	Fonction	Structure
MARNAS Catherine	Directrice de l'estba	CDN + école du Théâtre national de Bordeaux Aquitaine
MANZONI Franck	Directeur pédagogique	éstba
DELPRAT Emmanuelle	Coordinatrice des études	éstba
KATUSZEWSKI Pierre	Responsable Master Arts du spectacle	Université Bordeaux Montaigne
BEAUCE Pauline	Responsable de la Licence Arts du spectacle	Université Bordeaux Montaigne
SEIDE Stuart	Intervenant	Metteur en scène
COLOMES Françoise	Professeure de cours fondamentaux – histoire du cinéma	éstba
BARRA Muriel	Professeure de cours fondamentaux – Atelier chorégraphique	éstba
NEDELEC Sonia	Professeure de cours fondamentaux – technique vocale et chant	éstba
SIREYX Chloé	Attachée à l'administration	éstba
DUVAL Julien	Intervenant	Comédien
REICHERT Christophe	Intervenant Jeu face caméra	
BENMOKHTAR Louis	Délégué des élèves	éstba
NAMUR Léo	Délégué suppléant des élèves	éstba
Tous les élèves		éstba
BOILLOT Jean	Intervenant	Directeur CDN Thionville – le NEST
GATEAU Pascale	Responsable de la dramaturgie	Théâtre Ouvert – Paris

contenu des enseignements et correspondance entre ce contenu, la structuration des enseignements et le référentiel DNSPC

Tâches	Compétences connaissances attitudes	Positionnement dans le cycle	Temps consacré
1. Exercer son art d'interprète : élargir le champ de l'imaginaire			
Analyser les textes	<ul style="list-style-type: none"> – savoir lire, comprendre, analyser des textes – maîtriser l'approche du conflit dramatique, de la construction du personnage, du matériau textuel, de la dramaturgie – développer le lien entre le texte et l'imaginaire 	Tout au long du cursus	6 h/semaine + 5 stages 5 à 6 stages de 5 à 6 semaines à raison de 5 h/jour 4 h/semaine + 5 à 6 stages de 5 à 6 semaines à raison de 5h/jour
Prendre une part active à l'interprétation des œuvres et à l'élaboration des créations	<ul style="list-style-type: none"> – apprendre un rôle – mener des recherches personnelles – participer à des recherches collectives et des répétitions, (conduites le plus souvent par un metteur en scène ou un réalisateur) – inscrire sa prestation dans le respect du projet artistique et dans le contexte de la représentation – adapter sa prestation à des modifications éventuelles, notamment en période de tournée ou de reprise d'un spectacle 	Tout au long du cursus	4 h/semaine + 5 à 6 stages de 5 à 6 semaines à raison de 5h/jour 2 h/semaine sur 2 semestres + 4 h/semaine + 4 stages d'une semaine /an + 4 h/semaine + 5 à 6 stages de 5 à 6 semaines à raison de 5h/jour 4 h/semaine + 6 à 7 stages + 9 semaines cartes blanches + travaux sur temps forts 3e année = 23 semaines 4 h/semaine + 5 à 6 stages de 3 à 6 semaines à raison de 5 h/jour + restitution + travaux sur temps forts : 19 semaines 5 à 6 stages de 3 à 6 semaines à raison de 5 h/jour + restitutions + travaux sur temps forts 3e année = 19 semaines ; projet étranger + reprise = 10 semaines
Jouer	<ul style="list-style-type: none"> – mettre en jeu son rapport à soi et à l'autre (partenaires, public) – savoir conjuguer présence et engagement, initiative et disponibilité – s'approprier tout espace de jeu, s'y adapter – assurer au cours des représentations une prestation scénique à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu 	Tout au long du cursus	2 h de cours de lecture / semaine + lecture publiques 4 h cours d'interprétation / semaine 5 à 6 stages d'interprétation de 3 à 6 semaines à raison de 5h/semaine + restitutions projet étranger d'un mois + reprise à l'estba temps fort 3e année 1 stage d'improvisation 1 Temps fort chant & danse
2. Développer et élargir ses capacités artistiques			
Posséder et développer des capacités corporelles	<ul style="list-style-type: none"> – disposer de connaissances anatomiques et physiologiques élémentaires – maîtriser l'articulation corps / mouvement / espace – avoir une maîtrise de la liaison entre langage verbal et corporel 	Tout au long du cursus	2 h Aïkido / semaine 2 h technique Alexander / semaine sur 1 trimestre 2 h cours sophrologie / semaine 6 h cours d'anatomie 2 h / semaine atelier chorégraphique 10 jours stage danse 2 jours stage Peeping Tom 4 h / semaine cours d'interprétation 5 à 6 stages d'interprétation de 3 à 6 semaines à raison de 5h/semaine + restitutions
Posséder et développer des capacités vocales	<ul style="list-style-type: none"> – disposer des connaissances physiologiques, musicales et acoustiques élémentaires – maîtriser les techniques vocales (voix parlée, chantée) – maîtriser les techniques de diction (vers et prose) 	Tout au long du cursus	1h30 chant et technique vocale / semaine en groupe + 30mn individuelles 24 h en 1e année percussions corporelles 24 h en 1e année rythme, pratique et analyse musicale 2 h cours de lecture / semaine 4 h / semaine cours d'interprétation 5 à 6 stages d'interprétation de 3 à 6 semaines à raison de 5 h/semaine
Mémoriser	<ul style="list-style-type: none"> – maîtriser les techniques de concentration – disposer de capacités de mémorisation et les entretenir 	Tout au long du cursus	2 h Aïkido / semaine 2 h cours sophrologie / semaine sur 1 trimestre 4 h / semaine cours d'interprétation 5 à 6 stages d'interprétation de 3 à 6 semaines à raison de 5 h/semaine
Étendre son registre de jeu	<ul style="list-style-type: none"> – maîtriser et développer ses capacités à servir la diversité du répertoire – appréhender et s'approprier l'ensemble des éléments techniques y compris ceux des nouvelles technologies – prendre appui si besoin sur la pratique d'arts voisins (théâtre gestuel, masque, marionnette, clown, conte...) 	Tout au long du cursus	4 h / semaine cours d'interprétation 5 à 6 stages d'interprétation de 3 à 6 semaines à raison de 5 h/semaine formation habilitation électrique 2 h/semaine sur 1 trimestre de technique micro 2 jours stage lumière 2 jours stage son 4 semaines stages masque

	<ul style="list-style-type: none"> – maîtriser une langue étrangère pour aborder des répertoires variés – travailler en équipe sur des projets associant plusieurs domaines artistiques 		<ul style="list-style-type: none"> 3 semaines stage improvisation 1 semaine stage marionnette 14 h cours espagnol 1 mois stage à l'étranger 9 semaines sur 2 années cartes blanche avec étudiants Beaux-Arts 1 semaine stage avec Beaux-Arts 1h30 chant et technique vocale / semaine en groupe + 30mn individuelles 24 h en 1e année percussions corporelles 24 h en 1e année rythme, pratique et analyse musicale 2 h/semaine sur 1 trimestre Hip-Hop 2 h/semaine atelier chorégraphique 10 jours stage danse 2 jours stage Peeping Tom
Élargir sa culture artistique	<ul style="list-style-type: none"> – disposer de connaissances relatives à sa discipline ainsi qu'à l'ensemble des arts – se tenir informé de leur actualité et de leurs évolutions – entretenir sa culture générale 	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> Bibliothèque estba rencontres équipes artistiques programmées au TNBA visites commentées du théâtre emploi d'ouvriers au TNBA séjour au festival d'Avignon
3. Construire son parcours professionnel			
Savoir se situer professionnellement	– apprécier les compétences possédées, chercher à les maintenir et à la développer, y compris les compétences transversales et les savoirs généraux	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> Évaluations continues et rdv individuels pédagogiques Bilans hebdomadaires des intervenants Évaluations trimestrielles
Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel de son métier	<ul style="list-style-type: none"> – connaître les modes d'organisation du spectacle vivant et de l'audio-visuel et leurs évolutions dans l'histoire – connaître et appliquer les dispositions réglementaires en vigueur, les usages relatifs au cadre d'emploi et à l'activité économique, les dispositions relatives à la prévention des risques – connaître la structuration économique du secteur – se tenir au courant de l'actualité professionnelle 	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> 2 h/semaine histoire du cinéma par ½ groupe 1 semaine stage sur la structure de l'environnement théâtral en France 1 jour stage habilitation électrique formation sauveteur secouriste
Développer et élargir ses relations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> – entretenir et développer ses réseaux personnels et professionnels notamment en développant des relations durables – être en mesure de développer des stratégies de recherche d'emploi – s'attacher éventuellement les service d'un agent artistique – maîtriser une langue étrangère – lire la presse et les publications professionnelles 	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> Préparation aux auditions en 3e année 10 jours en 1e et 2e année stage caméra 1 semaine en 1e et 2e année stage de réalisation 1 semaine en 3e année préparation au casting stage en anglais cours d'espagnol stage à l'étranger abonnement et mise à disposition des revues spécialisées
Participer le cas échéant à la promotion de son art	<ul style="list-style-type: none"> – s'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle – faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique 	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> Répétitions ouvertes de certains stages Restitution publique des stages d'interprétation
4. Élargir et valoriser son champ de compétences professionnelles			
Se former et/ ou s'exerce à d'autres fonctions dans son domaine artistique	– assure le cas échéant des fonctions de metteur en scène, d'assistant, de dramaturge, d'auteur, d'adaptateur...	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> 4 h / semaine cours d'interprétation 5 à 6 stages d'interprétation de 3 à 6 semaines à raison de 5 h/semaine 2 h/semaine sur un trimestre de cours d'écriture donnant lieu à une création du texte écrit en 3e année 9 semaines de Préparation des cartes blanches en 2e et 3e année travail collectif dirigé sur projet Cimade
Se former et/ou s'exercer à des fonctions de formation et de médiation	<ul style="list-style-type: none"> – aborder des activités de formation et d'enseignement – aborder de activités de médiation culturelle 	3e année	14 h de cours de sensibilisation aux activités de formation, d'enseignement, d'activité de médiation culturelle
Se former et / ou s'exercer à d'autres fonctions en rapport avec le secteur artistique et culturel	<ul style="list-style-type: none"> Aborder des activités : – d'encadrement – de conduite de projet – de direction d'équipe et de structure – de régie technique 	Tout au long du cursus	<ul style="list-style-type: none"> 9 semaines de Préparation des cartes blanches en 2e et 3e année formation habilitation électrique 2 jours stage lumière 2 jours stage son

